

Intergroupe OA Français de Montréal

# Représentant de Groupe (RG)

Définition et rôle

## **Représentant de Groupe**

Conformément aux articles 4 et 5 des statuts et règlements de l'IOAFM; le Représentant de Groupe (RG) relève de la conscience du groupe qu'il représente. Sa principale responsabilité est de faire le lien entre son groupe et l'Inter groupe. Il forme, avec les autres RG, la Conscience de Groupe de l'IOAFM.

Le RG n'a pas la charge de son groupe. Conformément à notre 2e Tradition : « il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas. ». Le RG s'assure du bon fonctionnement de son groupe (tâches, traditions, réunions d'affaires, inventaire et révision de l'éthique).

### **Critères d'éligibilité et durée du mandat :**

Le représentant de groupe est sélectionné par la conscience du groupe qu'il représente, selon les critères préétablis dans leur éthique. Il appartient également à chaque Groupe de déterminer la durée du mandat de son Représentant de Groupe.

## **Représentant de Groupe – descriptif de rôle**

**En s'inspirant profondément de l'esprit des 12 Traditions et des 12 Concepts de Service, le rôle du représentant de Groupe peut se décrire comme suit :**

### **Dans le Groupe**

- Faire connaître les Traditions dans le Groupe.
- Assurer un lien entre l'IOAFM et le Groupe :
  - Faire un bref rapport de la dernière réunion mensuelle des RG en transmettant les informations :
    - Concernant les activités de l'Inter groupe et de ses Comités permanents
    - De la Région 6 et des Services Mondiaux.
    - Transmettre les documents des comités permanents de l'IOAFM aux personnes concernées
    - Rendre disponible aux membres et conserver le PV de la réunion des RG selon ce qui a été décidé dans l'éthique de groupe.
- Être le porte-parole des décisions de la Conscience de Groupe.
- Animer ou trouver un animateur pour chaque réunion d'affaires et/ou de Conscience de Groupe.
- Apporter à l'attention de la conscience de groupe les situations nécessitant une décision ou une action :
  - Bris de traditions
  - Bris de l'éthique de groupe
  - Points de discussion et de décision pouvant affecter le Groupe dans son ensemble.
  - *Il peut soumettre les problèmes qui ne trouvent pas de solutions dans son groupe au Comité de liaison de l'IOAFM.*
- Animer ou trouver un animateur pour l'inventaire et la révision de l'éthique du groupe.  
*Il est suggéré de le faire annuellement. Il est possible de demander à un membre du comité de liaison de faire l'animation.*
- Encourager le Représentant de Groupe adjoint (RGA) à le remplacer à l'occasion et à le soutenir dans ses activités.

N.B. Il est suggéré que le RG/RGA assiste aux journées offertes par l'IOAFM (Traditions, journée de l'unité, congrès, Concepts etc.).

## **Auprès de l'Intergroupe OA Français de Montréal (IOAFM)**

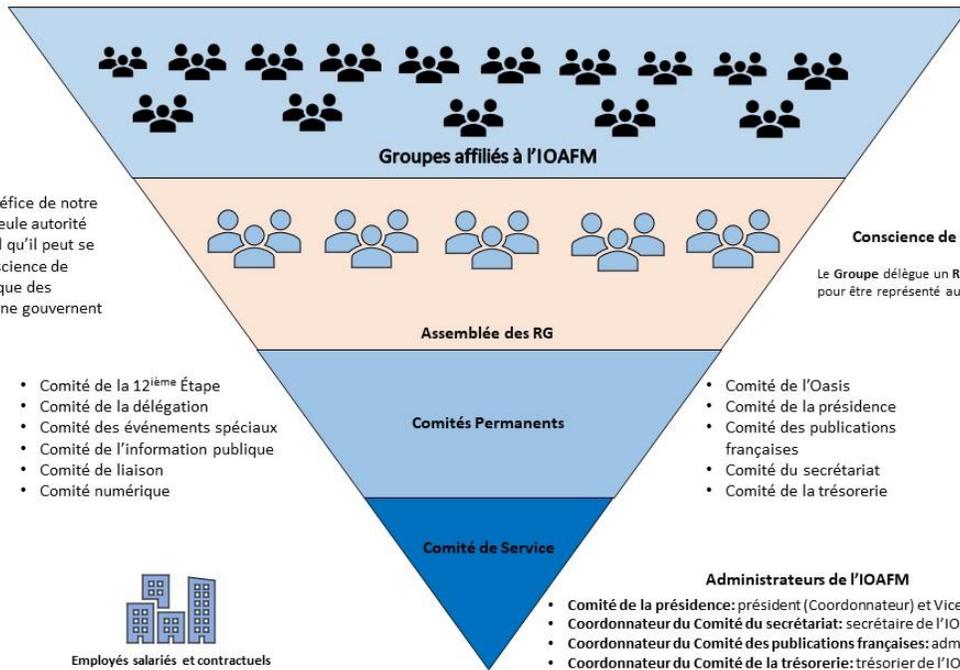
### **Réunion des RG**

- Assister, si possible accompagné du RGA, à la réunion mensuelle des RG
- Former avec les autres RG, la conscience de Groupe de l'IOAFM pour les décisions affectant l'Intergroupe dans son ensemble.
- Lorsque nécessaire, et selon les mandats confiés par la Réunion des RG; participer à des comités ad hoc et/ ou spéciaux.
- Assurer un lien entre le Groupe et l'IOAFM :
  - Transmettre à la Réunion des RG les nouvelles et changements dans son Groupe : anniversaire, changement de coordonnées, besoin de support, nouveau RG/RGA etc.
  - Apporter à l'attention de la réunion des RG les propositions de la Conscience de son Groupe qui peuvent impacter l'ensemble des Groupes affiliés à l'IOAFM
  - Élire les membres des comités permanents et du comité de service.
  - Informer le comité du secrétariat et de la délégation des changements du Groupe afin que ceux-ci puissent maintenir ces informations à jour sur nos listes de réunions et auprès de la Région 6 et du Bureau des services Mondiaux :
    - Lieu, jour, heure, format de réunion (en salle, hybride, type ouvert ou fermée, thématique etc)

### **Droit de vote**

Chaque Groupe détient un (1) droit de vote à la Réunion des RG. Seul le Représentant de Groupe (ou son adjoint, ou tout membre mandaté par la Conscience de Groupe pour le suppléer) peut exercer ce droit de vote.

## Structure de l'IOAFM



**2<sup>ème</sup> Tradition:** Pour le bénéfice de notre groupe, il n'existe qu'une seule autorité ultime: un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance; ils ne gouvernent pas.

### Conscience de Groupe de l'IOAFM

Le Groupe délègue un Représentant de Groupe (RG) pour être représenté auprès de l'Inter groupe.

- Comité de la 12<sup>ème</sup> Étape
- Comité de la délégation
- Comité des événements spéciaux
- Comité de l'information publique
- Comité de liaison
- Comité numérique

- Comité de l'Oasis
- Comité de la présidence
- Comité des publications françaises
- Comité du secrétariat
- Comité de la trésorerie

### Administrateurs de l'IOAFM

- Comité de la présidence: président (Coordonnateur) et Vice-président (adjoint) de l'IOAFM
- Coordonnateur du Comité du secrétariat: secrétaire de l'IOAFM
- Coordonnateur du Comité des publications françaises: administrateur de l'IOAFM
- Coordonnateur du Comité de la trésorerie: trésorier de l'IOAFM